



Manifestation contre Cornerstone Resources, Intag, Ecuador. Photo courtoisie OMASNE.

Points forts des réalisations de l'année 2018

Campagnes internationales – Tenir le gouvernement et l'industrie responsable des abus dans le secteur minier à l'étranger

L'ambassade du Canada au Mexique fait l'objet d'une plainte sans précédent

En collaboration avec Otros Mundos-Chiapas, le Centre des droits de l'homme de l'Université autonome de Chiapas et le Réseau mexicain des personnes affectées par l'exploitation minière, Mines Alerte a soutenu la famille du dirigeant communautaire mexicain assassiné, Mariano Abarca, lors du dépôt d'une plainte auprès du Commissaire à l'intégrité du secteur public canadien exigeant la tenue d'une enquête sur les actions de l'ambassade du Canada au Mexique à l'appui de Blackfire Exploration. Selon nous, les gestes posés par l'ambassade ont aggravé le danger que Mariano courait avant d'être assassiné à la fin de l'année 2009. Le commissaire a refusé d'enquêter sur la plainte. Nous aidons donc les plaignants dans leur demande de revue judiciaire devant la Cour fédérale du Canada.

Une affaire de violation des droits de la personne fait précédent dans une mine canadienne en Érythrée

Lorsque la société Nevsun Resources, basée à Vancouver, a interjeté appel de la décision devant la Cour suprême du Canada, nous sommes intervenus pour appuyer les décisions des tribunaux inférieurs selon lesquelles l'affaire, alléguant que la société avait autorisé par négligence le recours au travail forcé dans sa mine d'or et de cuivre de Bisha en Érythrée, devrait être entendue au Canada. Représentés par le cabinet d'avocats Trudel Johnson Lesperance et l'avocat indépendant Andrew Cleland, nous avons argué que le Canada devait veiller à ce que les victimes de violations internationales

des droits de la personne impliquant des sociétés canadiennes aient accès à la justice au Canada.

Le nouvel ombudsman du Canada doit être véritablement indépendant et doté de pouvoirs réels

Depuis 13 ans, Mines Alerte et ses partenaires font campagne pour que soit créé un organisme indépendant chargé d'enquêter sur les violations commises par les sociétés minières canadiennes opérant à l'étranger. En janvier 2018, le gouvernement du Canada annonçait la création d'un organisme indépendant pour la responsabilité des entreprises, sans toutefois nommer d'ombudsman. Nous craignons donc que ce bureau ne dispose pas de l'indépendance et des pouvoirs d'enquête nécessaires pour être vraiment efficace.

Le plus haut tribunal du Guatemala maintient la suspension de la mine Escobal de Tahoe

En septembre, la Cour constitutionnelle guatémaltèque a ordonné la suspension de la mine Escobal de Tahoe, dans le sud-ouest du Guatemala, le temps que le ministère de l'Énergie et des Mines consulte le peuple autochtone Xinka. Cette décision fait suite à un jugement d'un tribunal inférieur qui a suspendu les travaux à la mine pour discrimination et pour avoir omis de consulter le peuple Xinka. En coopération avec la Coalition Against Unjust Mining in Guatemala (CAMIGUA), Mines Alerte a soutenu les efforts locaux déployés pour lutter contre l'expansion de la mine. En 2018, nous avons documenté et dénoncé le lobbying de la société pour qu'interviennent les gouvernements américain et canadien. Nous avons également fait ressor-

tir ses efforts visant à provoquer un conflit dans les communautés locales qui soutiennent des camps de protestation pacifiques.

L'extraction minière en haute mer menace les océans

Nos eaux internationales, le patrimoine commun de l'humanité, sont sous la menace nouvelle, imminente et plus meurtrière de l'industrie minière émergente en haute mer. À la fin juillet, l'Autorité internationale des fonds

marins (AIFM), une agence peu connue des Nations Unies, s'est réunie à Kingston, en Jamaïque, pour discuter de l'ouverture des fonds marins à l'exploitation minière. Nous nous sommes joints à des scientifiques, des universitaires et d'autres organismes non gouvernementaux pour demander à l'AIFM de déclarer un moratoire sur l'exploitation minière en haute mer avant que des dommages irréparables ne soient causés aux océans du monde.

L'efficacité de la réglementation au Canada – La nécessité de règlements qui protègent les personnes et l'environnement

Jeter les jalons de la réforme des anciennes lois sur les mines en Colombie-Britannique

Les premières lois de la colonie qui est devenue la province de la Colombie-Britannique, datant du milieu des années 1800, avaient trait aux revendications et droits miniers. En effet, bon nombre des lois environnementales initiales concernant l'utilisation de l'eau et des terres découlaient de la nécessité de garantir la sécurité du régime foncier et l'approvisionnement des exploitations minières. Il est choquant de constater que les principes fondamentaux sur lesquels reposent ces lois sont encore largement en place. En partenariat avec University of Victoria Environmental Law Centre, Fair Mining Collaborative, First Nation Women Advocating Responsible Mining et Northern Confluence, Mines Alerte s'est lancé dans un projet de trois ans visant à créer les conditions d'une réforme complète du droit minier en Colombie-Britannique. Au cours de la première année, nous avons rédigé collectivement des plateformes de réforme du droit minier qui seront publiées en 2019.

Les nouvelles lois fédérales sur l'environnement ne sont pas à la hauteur des promesses

En février 2018, le gouvernement fédéral a introduit un nouveau projet de loi (C-69) sur l'Évaluation de l'impact. Il fait suite à plus de 18 mois de consultations et de discussions sur les processus d'évaluation environnementale du Canada. Il est censé respecter l'engagement pris par le gouvernement concernant la mise en place de nouveaux processus équitables visant à garantir que les décisions sont fondées sur les connaissances scientifiques et autochtones et à regagner la confiance du public. Le projet de loi s'apparente de trop près au processus d'évaluation environnementale largement discrédité en vigueur. Bien qu'il introduise des innovations importantes et susceptibles de changer la donne, il ne contient pas d'exigences claires pour garantir leur mise en œuvre effective. Le projet de loi est présentement devant le

Sénat. Nous continuerons à suivre l'évolution du Projet de loi et à faire pression pour que les modifications essentielles soient apportées avant qu'il ne devienne loi.

Protéger les eaux et les habitats du poisson en aval des mines

Mines Alerte s'est joint au comité consultatif chargé d'examiner le Règlement sur les effluents de mines de métaux (REMM) et le Programme de surveillance des effets environnementaux (PSEE) en vertu de la Loi sur les pêches, administrés par le commissaire à l'environnement et au développement durable (entité du Bureau du vérificateur général du Canada), géré par Environnement Canada. Nous avons constaté de nombreuses lacunes dans le régime du REMM/PSEE, notamment dans l'application de la loi, un nombre limité de contaminants réglementés, l'autorisation de seuils de pollution relativement élevés et de nombreuses mines ne se conformant pas totalement aux données de pollution ou ne les déclarant pas. Nous avons recommandé qu'Environnement Canada publie toutes les données, mine par mine.

Réduire l'empreinte minérale et énergétique du Québec

À l'occasion du premier Congrès annuel québécois sur les mines et l'énergie, qui se tenait dans la ville de Québec en novembre 2018, nous avons collaboré avec une coalition d'organisations pour exhorter le gouvernement du Québec nouvellement élu à élaborer des stratégies et des politiques répondant à la nécessité de réduire l'empreinte minérale et énergétique de la province. Les communautés sont confrontées à un développement croissant concernant les métaux nécessaires à la transition énergétique pour minimiser les changements climatiques (lithium, graphite, terres rares). Nous avons appelé à des programmes solides et efficaces de recyclage et d'économie circulaire pour les métaux, à des évaluations obligatoires de l'impact sur l'environnement de toutes les nouvelles mines et à un renforcement de la surveillance de l'environnement et de la mise en œuvre des activités minières.

Amorcer un mouvement – Défendre une cause commune

Les citoyens et une municipalité du Québec dénoncent une poursuite judiciaire de 96 millions de dollars intentée

Grenville-sur-la-Rouge, située entre Montebello et Lachute au confluent des rivières Calumet et de l'Outaouais, est visée par Carbon Canada, de Vancouver, dans un procès qui représente près de 20 fois le budget total de la municipalité. La société réclame 96 millions de dollars à la municipalité pour avoir bloqué son projet de mine de graphite et de carrière de marbre. La municipalité affirme que le projet nuira à l'environnement et aux économies locales de l'agriculture, du tourisme et de villégiature.

En partenariat avec des dizaines d'organismes québécois, nous avons exprimé notre solidarité avec la municipalité afin que l'action en justice soit déclarée poursuite stratégique contre la mobilisation du public, dans le but de restreindre la liberté d'expression du conseil municipal élu et des citoyens. Nous avons également organisé et animé un atelier de recherche d'entreprises qui a permis d'identifier certaines actions stratégiques pour adresser les préoccupations de la communauté concernant les risques sociaux, environnementaux et financiers du projet.

Une mine de lithium provisoire au Québec menace l'approvisionnement en eau

Un projet de mine de lithium à moins de 500 mètres d'un esker fournissant de l'eau potable à six municipalités de la région de l'Abitibi au Québec, inquiète les citoyens et les élus. L'eau de l'esker est également embouteillée et vendue comme eau de source naturelle par ESKA. En 2018, nous avons col-

laboré avec des organisations locales et provinciales pour exhorter le ministre de l'Environnement du Québec à soumettre le projet à un examen indépendant par le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement. Nous avons également aidé l'un de nos partenaires, le Regroupement vigilance mines de l'Abitibi-Témiscamingue (REVIMAT), à obtenir une note de service juridique précisant la manière dont le ministre de l'Environnement peut utiliser les pouvoirs qui lui sont conférés par la nouvelle Loi sur la qualité de l'environnement, adoptée en mars 2018, pour soumettre des projets à une évaluation environnementale.

Mettre fin à la criminalisation de la protestation sociale au Pérou

En octobre 2018, la Cour suprême du Pérou a annulé la condamnation du dirigeant de la communauté Aymara, Walter Aduviri, prononcée en 2011, pour son opposition au projet minier de Santa Ana de Bear Creek. En collaboration avec l'Institute for Policy Studies et le Democracy Centre, Mines Alerte a coordonné la condamnation internationale de la criminalisation de la contestation sociale au Pérou, appelant à la protection des défenseurs des droits de la personne comme Walter, qui défendent leurs terres, leurs eaux et leur territoire.

Les communautés de la région de Puno s'étaient mobilisées contre le projet, exigeant qu'il soit annulé en raison du risque de contamination de leurs sources d'eau (notamment le Lac Titicaca, partagé par le Pérou et la Bolivie), du manque de consultation des communautés locales, des questions entourant la légalité du projet, de l'absence de transparence et de la mauvaise foi de la société lors de négociations avec les communautés.

Remettre en cause le mécanisme de règlement des différends qui permet aux entreprises de poursuivre les pays en justice

Les gouvernements, y compris de nombreux pays d'Amérique latine, sont de plus en plus visés par des réclamations de plusieurs millions de dollars émanant de sociétés visant à saper les efforts des communautés touchées par le secteur minier, des tribunaux, des gouvernements et même des organismes internationaux lorsqu'il s'agit de défendre les droits de la personne pour protéger la population et l'environnement des dommages causés par l'extraction des minéraux.

En collaboration avec un groupe d'organismes guatémaltèques et d'alliés internationaux, nous avons organisé une série d'ateliers sur les implications de l'arbitrage entre investisseurs et États concernant les menaces et les pour-

suites intentées par des sociétés minières contre le Guatemala, ainsi que sur les stratégies en matière d'organisation et de renforcement de la solidarité.

Renforcement des capacités pour lutter contre les intérêts du secteur minier canadien

Dans le cadre d'une collaboration pluriannuelle avec l'Observatoire latino-américain des conflits miniers (OCMAL), le Latin American Observatory on Environmental Conflicts (OLCA) et l'ONG canadien Above Ground pour adopter et appliquer une méthodologie de recherche stratégique en entreprise, nous avons mis au point un guide de l'animateur en espagnol que nous avons traduit en anglais. Au cours de l'année, nous avons appliqué cet outil à des ateliers de recherche participative et de renforcement des capacités au Guatemala et en Équateur.

Communications et défense des intérêts – Passer le mot, renforcer la crédibilité, assurer la pertinence

Le nouveau régime d'indemnisation ne fait pas justice aux victimes de la violence dans les mines d'or en Tanzanie

Au cours des cinq dernières années, Mines Alerte a mené des enquêtes sur le terrain sur les droits de la personne à la mine d'or North Mara en Tanzanie et a fait état d'attaques perverses dirigées contre des centaines d'hommes et de femmes par les gardes de sécurité de la mine et par la police. La violence se poursuit et aucune enquête pénale n'a été ouverte. Mais, l'année dernière, alors que la pression publique augmentait aux niveaux local et international, la mine a mis en place un nouveau mécanisme de règlement des différends à l'intention des villageois qui ont été blessés et des membres de leur famille. Notre étude a révélé que le mécanisme est très contrôlé par la mine et que le déséquilibre de pouvoir extraordinairement grand entre les villageois en grande partie analphabètes et pauvres et l'équipe juridique et d'enquête de la mine désavantage énormément les victimes.

Les femmes résistent à l'extractivisme et demandent un paiement correctif

Du 27 au 30 avril, des partenaires de Mines Alerte de Papouasie-Nouvelle-Guinée, de Tanzanie et de l'Afrique du Sud se sont joints à d'autres femmes du Canada et des pays de l'hémisphère Sud lors du rassemblement international de femmes en résistance face à l'extractivisme, à Montréal. En collaboration avec nos partenaires tanzaniens, nous avons également préparé une vidéo qui a été présentée à la conférence. Nous y entendons des femmes

vivants dans des villages autour de la mine North Mara de Barrick Gold parler pour la première fois en public de la violence sexuelle dont elles ont été victimes aux mains de la police et des gardes de sécurité privés de la mine.

S'unir pour des terres et des eaux plus saines pour les générations futures

En septembre, Mines Alerte s'est joint à près de 200 délégués du Canada et des États-Unis lors de la conférence biennale du Western Mining Action Network pour partager nos connaissances sur les impacts croissants de l'exploitation minière et pour rechercher des solutions pour protéger plus efficacement l'environnement et les communautés touchées. La conférence était organisée par la nation Stk'emlúpsenc te Secwépemc. Sous le thème « Uniting for Healthier Lands, Waters & Future Generations », des présentations, des discussions et des ateliers animés par des experts techniques et juridiques, ainsi que par des organisations autochtones et de la société civile, ont fourni les informations les plus récentes sur les technologies, les impacts, les politiques et les règlements miniers, tandis que des sessions spéciales étaient organisées pour former les organisateurs communautaires et pour élaborer des stratégies de réforme des lois et des pratiques minières.

Partager l'information, sensibiliser et rejoindre les gens

Nos adeptes de Facebook et de Twitter, nos visiteurs sur le site Web et nos abonnés à notre liste de diffusion par courriel ont été très actifs. Nos chiffres et nos interactions, les retweets et les « partages » n'ont fait qu'augmenter avec plus de 15 000 adeptes de Twitter (et quelques 680 000 « impressions » de tweets), près de 7 400 adeptes de Facebook et un total de près de 115 000 visites au site Web, cette année.

Conseil d'administration en 2018

Co-Président(e)s : Earl Commanda, Ottawa, Ontario
Jean Symes, Ottawa, Ontario
Trésorière : Ian Thomson, Ottawa, Ontario
Secrétaire : Esperanza Moreno, Gatineau, Québec
Directeurs : Donna Ashamock, Moose Factory, Ontario
Isabelle Ménard, Montréal, Québec
Tracy Glynn, Fredericton, New Brunswick
Ramona Nicholas, Fredericton, New Brunswick
Elysia Petrone Reitberger, Thunder Bay, Ontario
Verna Power, Lake Babine, British Columbia
Bev Sellars, Williams Lake, British Columbia
Hilu Tagoona, Baker Lake, Nunavut

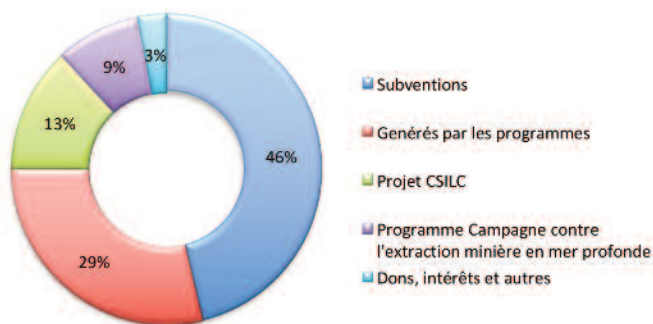
Membres en 2018

1. L'Alliance de la Fonction publique du Canada
2. Alternatives North
3. Ami(e)s de la Terre
4. Bathurst Sustainable Development
5. Bedford Mining Alert
6. Canadian Environmental Law Association (CELA)
7. Centre for Longterm Environmental Action Newfoundland/ Labrador (CLEAN)
8. Développement et Paix
9. L'Église Unie de Canada
10. Femmes autochtones du Québec
11. Fonds de justice sociale de Unifor
12. Fonds humanitaire des Métallos
13. Friends of the Stikine Society
14. Inter Pares
15. Kairos - initiatives canadiennes œcuméniques pour la justice
16. Mixedwood Forest Society
17. La Nation Innu
18. Nature Canada
19. Northwatch
20. Polaris Institute
21. Rivers Without Borders
22. Sierra Club of Canada
23. Société pour la nature et les parcs (SNAP)
24. Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP)
25. Le Syndicat des employés de la fonction publique de l'Ontario (SEFPO)
26. Watershed Sentinel Educational Society
27. Yukon Conservation Society (YCS)

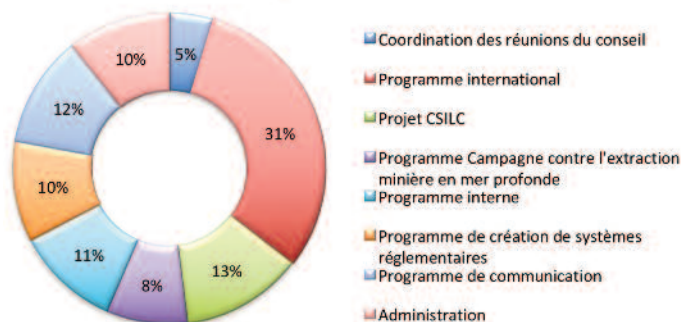
MININGWATCH CANADA / MINES ALERTE CANADA
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE 2018

	2018		2017
ACTIFS À COURT TERME			
Encaisse	163 572	\$	120 956
Investissements à court terme	31 016		111 603
Débiteurs	62 838		64 908
À recevoir de Canary Research Institute	73 740		123 740
Remises gouvernementales à recevoir	10 065		10 675
Frais payés d'avance	5 380		3 078
	346 611	\$	434 960
INVESTISSEMENTS	113 567		-
	460 178	\$	434 960
PASSIFS À COURT TERME			
Créditeurs et charges à payer	42 259	\$	34 417
Revenu reporté	104 147		41 473
	146 406		75 890
INCITATIONS À LA LOCATION REPORTÉS	2 768		3 956
	149 174	\$	79 846
ACTIFS NETS			
Fonds de réserve - intérieurement affectés	192 000		187 000
Fonds de défense juridique - intérieurement affectés	25 000		25 000
Actifs nets non affectés	94 004		143 114
	311 004		355 114
	460 178	\$	434 960

Revenus
932 057 \$



Dépenses
976 167 \$



(S'il vous plaît noter que les états financiers vérifiés sont disponibles séparément.)

L'organisation remercie pour leur soutien les organisations suivantes :

Alliance de la Fonction publique du Canada
 Comité pour les droits humains en Amérique latine
 Echo Foundation
 Ecojustice
 L'Église Unie du Canada
 Environment North
 Environmental Defenders Fund of RSF Social Finance
 Fidelity Gift Fund
 Le fonds de justice sociale d'Unifor
 Ford Foundation
 Inter Pares

Primate's World Relief and Development Fund
 Swift Foundation via Global Greengrants Fund
 Syndicat canadien de la fonction publique
 Tides Canada
 Tikva Grassroots Empowerment Fund of Tides Foundation
 Vancouver Foundation
 West Coast Environmental Law - Environmental Dispute Resolution Fund
 Western Mining Action Network - Indigenous Environmental Network
 Western Organization of Resource Councils Education Project

Édifice City Centre, Suite 508, 250 Avenue City Centre
 Ottawa, Ontario, Canada K1R 6K7

+1 (613) 569-3439 – info@miningwatch.ca – www.miningwatch.ca – @miningwatch